



## QUESTION SOUS-JACENTE

**Comment récupérer à la suite de l'événement ?**

Différentes mesures ont été présentées pour la préparation avant l'événement ainsi que comment réagir lors d'un événement extrême perturbant le fonctionnement des actifs en eau d'une municipalité. Néanmoins, la résilience passe également par la mise en place de moyens et de solutions permettant de récupérer les fonctions perdues, suspendues ou affectées par l'événement étudié. En effet, plus une municipalité est capable de retrouver rapidement le fonctionnement normal de ses actifs, plus elle est résiliente. Et cela passe notamment par la mise en place de mesures temporaires, mais aussi par l'instauration de pratiques permettant de faire une rétroaction sur la manière dont la municipalité s'est comportée lors de l'événement afin d'en tirer un apprentissage qui lui permettra de s'ajuster et mieux se préparer au prochain événement.



## PISTES DE SOLUTION

**A Mesures temporaires planifiées pour rétablir le service**

Ensemble de mesures permettant de rétablir temporairement les fonctions des actifs en eau qui ont été perdues, suspendues ou altérées par l'aléa. Ces dernières sont des mesures à court et moyen terme avant de pouvoir rétablir le fonctionnement normal du réseau.

**B Rétroaction sur les événements pour amélioration continue**

Dans une optique d'amélioration continue et de résilience face aux aléas perturbant le fonctionnement des actifs en eau d'une municipalité, il est opportun de mettre en place des pratiques internes de révision des actions et moyens mis en place lors de la réponse à l'événement météorologique. Il sera ainsi possible d'identifier les forces et faiblesses de la municipalité tout en ciblant les points d'amélioration pour les prochains événements.

**C Ajustement des paramètres de conception des infrastructures**

La rétroaction permet d'identifier les lacunes du réseau pouvant être corrigées en mettant à jour les normes et paramètres de conception.


**PISTES D'INFORMATION**

**Quinte conservation | Quinte drought plan (2021)**
**A**
**B**
**C**

Après avoir subi plusieurs épisodes de sécheresse, la région de Quinte en Ontario a mis en place un plan de gestion des sécheresses qui aide les municipalités à identifier les actions à mettre en place lors d'événements de chaleur extrême qui se prolonge dans le temps. Ces actions sont sous plusieurs formes, soit celles en lien avec la préparation et celles en lien avec la réaction à l'événement sous forme de plan d'urgence. C'est ce dernier qui est décrit à la section 4.3 *Drought action plan* qui identifie les acteurs et les actions qu'ils doivent accomplir. La section 4.2 *Drought warning plan* traite quant à elle des mesures mises en place pour alerter la population.


**FCM | Exploitation et maintenance pour la résilience climatique: idées pour passer à l'action - Eau (2022)**
**A**
**B**
**C**

Présentation de différentes mesures pouvant être mises en place afin d'améliorer la résilience du réseau d'égouts sanitaires et d'en faciliter la récupération des fonctions perdues ou interrompues à la suite d'un événement météorologique.

